Vélo.Cité 102
Février 2010
ISSN : 1954 - 9032 – 2 €

Éditorial

Il est temps pour moi de laisser la place de président, après trois mandats d'un an. Durant ces trois années, ma conviction que le vélo reste un des modes de déplacement les plus appropriés en ville n'a fait que croître et embellir. Avec le conseil d'administration, les salariés et les bénévoles de l'association, nous avons fourni un gros travail qui, je le crois, a contribué à de nombreux changements positifs, notamment en termes de continuité des itinéraires, de sécurité, et pour le développement des articulations avec les autres modes de transport. En parallèle, le nombre de cyclistes a augmenté rapidement, du moins à Bordeaux, car pour le reste du territoire de la CUB, cela est moins flagrant. Viser un résultat comparable pour les communes périurbaines sera un des défis majeurs de Vélo-Cité dans les années à venir. Je souhaite beaucoup de courage à la nouvelle équipe en place, et je suivrai avec passion l'ensemble des actions menées par notre belle et dynamique association.

■ Didier Fenéron

Association Vélo-Cité
16 rue Ausone 33000 Bordeaux • 05 56 81 63 89
http://velo-cite.org
courriel : bordeaux@fubicy.org
Permanence au local
tous les jeudis de 17 h 30 à 19 heures

Le pain de l'AG

1980 - 2010 : 30 ans de Vélo-Cité

Samedi 20 février

Les V³ arrivent…

Dimanche 4 avril

Bourse aux vélos

Dimanche 4 avril

■ Bourse aux vélos

La prochaine bourse aux vélos aura lieu le dimanche (sans voiture) 4 avril aux Allées de Tourny, de 9h30 à 17h. Vous y êtes conviés, que vous cherchiez à vendre ou acheter un vélo, voire des vélos.
Comme à chaque fois, nous faisons appel à vous tous, bénévoles, pour assurer cette importante manifestation, entre 8h-8h30 et 18h. À chaque édition, nous nous retrouvons ainsi à 15 ou 20 personnes. Le repas et les en-cas sont fournis !

Merci de contacter Sylvie au local (05 56 81 63 89 ou secretariat@velo-cite.org)
ou Robert Guélin (05 56 37 44 08 ou guelin.robert@orange.fr)

■ Nouvelle année, nouvelle cotisation !

Si vous ne l'avez pas fait lors de l'assemblée générale, c'est le moment de réadhérer à Vélo-Cité, puisque les cotisations courent sur une année civile. Alors ne nous faites pas languir, sautez sur votre chéquier ! Les montants des différentes adhésions sont détaillés en dernière page du bulletin. Grand merci à vous.

■ Le bénévolat pour la vélo-école : un petit miracle partagé

Il y a parfois des actions de bénévolat qui donnent une grande joie, en direct, et c'est le cas pour moi de la vélo-école pour adultes. Comme beaucoup, j'avais appris à monter à bicyclette dès l'enfance, et cette vélo-école me paraissait au départ un projet surprenant, car j'imaginais mal que tous n'aient pas connu cette joie si simple. Mais suite à un appel à bénévoles, je me suis lancée comme « monitrice ».
Lors des premières séances, il faut être rassurant et encourager ces élèves souvent angoissées. Il s'agit de leur donner confiance et optimisme quant à leur réussite. Puis, lorsque la mise en selle est faite et l'équilibre trouvé, il faut encore persévérer pour que la tenue de route et la maniabilité soient plus sûres. Tout au long de cet apprentissage, ces élèves très concentrées, un peu crispées d'abord puis plus confiantes, sont toujours très souriantes (une fois l'exercice passé, bien sûr !) et même radieuses. Là, nous pouvons dire qu'« apprendre est un bonheur partagé ».
La volonté et le courage de ces adultes est une belle leçon de vie ; leur enthousiasme est communicatif ; leurs progrès sont une super récompense pour eux et pour nous qui sommes à leurs côtés. C'est pourquoi il faut se lancer, et goûter ces joies en instantané. Alors, essayez, une fois par semaine, une fois par mois, selon vos disponibilités, mais essayez et vous en serez réjoui et grandement remercié. Pour cela, contactez Shirley à Vélo-Cité.

■ **Catherine Joanlanne**

Les V³ arrivent !

Voilà longtemps qu'on les attendait. Il a fallu patienter pour savoir qui allait remporter l'appel d'offre de la CUB sur les transports en commun et la délégation de services publics, et pour découvrir la proposition de Kéolis. Finalement, il y aura 131 stations (dont 99 à Bordeaux), et 1545 vélos. Certaines stations, dites VLS+, permettront un emprunt de longue durée en bout de ligne de tram. Cette offre se complète de 800 places de stationnement classiques sous forme d'arceaux.
C'est Effia qui se charge de la mise en œuvre. Nous aurons donc les même vélos que Rennes (appelés là-bas Vélostar), d'un beau gris pâle dit « gris tramway », ornés d'une jupe décorée. Leur petit nom est connu depuis peu : V³, prononcer « VéCub », le vélo de la CUB.
La communication est lancée depuis mi-décembre : vous avez sans doute déjà repéré ce « visuel » très reconnaissable avec ses petites ailes. Ce n'est pas Astérix, c'est le V³ !
Vélo-Cité est associée à ce démarrage, notamment pour la communication en direction des néo-cyclistes, ainsi que pour la « marche à blanc » prévue avant le lancement, qui verra certains de nos adhérents tester le service en avant-première.
Bienvenue au V³ – trois fois plus de bonnes raisons de se mettre au vélo !

■ **Muriel Sola**

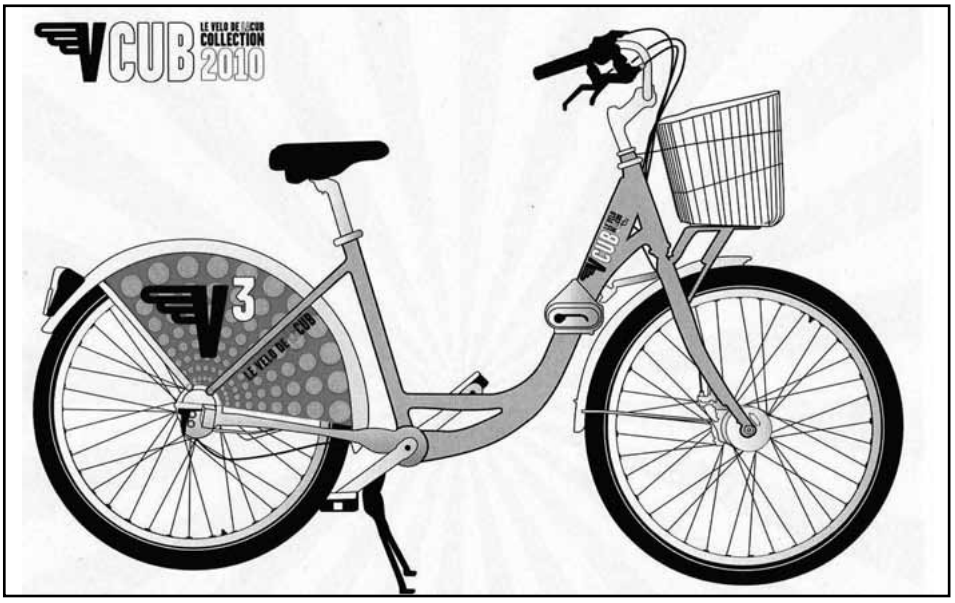

Samedi 20 février : lancement des V³

Vélo-Cité, en partenariat avec la CUB et Kéolis, sera présente en trois lieux :
- plateau d'essai des V³, avec "Remise en Selle", 10h - 18h, quai des Quinconces
- stand d'information à Cenon, le matin, au pôle multimodal, Gare de Cenon (ligne A),
- stand d'information l'après-midi à Mérignac,

Bulletin Vélo-Cité Bordeaux
ISSN : 1954 - 9032
Mise en page du numéro 102
Daniel Dandreau, Mireille Bousquet-Mélou

■ Oui aux espaces partagés en ville, non aux deux-roues motorisés dans les couloirs de bus

Un autre fléau : les motos entre les arceaux à vélos

Le ministère de l'écologie et la direction à la sécurité et à la circulation routière envisagent d'autoriser les deux-roues motorisés à circuler dans les couloirs de bus, dans un premier temps à titre expérimental.
Compte tenu du grand nombre d'accidents chez ces usagers, il est bien normal de chercher des solutions. Cependant, si une telle mesure peut faire baisser les conflits entre voitures et deux-roues à moteur, le report des risques pourrait bien se faire aux dépens des piétons et des cyclistes.
Aujourd'hui, les couloirs de bus sont devenus dans bien des villes des itinéraires sécurisés pour les cyclistes, et la cohabitation bus/cyclistes réalise un partage effectif de l'espace entre des usagers motorisés et non motorisés. Ajouter les deux-roues motorisés, souvent imprévisibles en termes de vitesse et de trajectoire, est une mesure à laquelle nous nous opposons. D'ailleurs, aucune étude ne recommande cette cohabitation. Cette fausse bonne idée est également rejetée par le Club des villes et territoires cyclables, la FFCT (fédération de cyclotourisme), l'AF3V (véloroutes et voies vertes) et bien entendu par notre fédération, la Fubicy.
En revanche, nous attendons toujours une meilleure mise en marche du code de la rue par l'État.

■ **Didier Fenéron**

Des accroche-roue originaux

à base de cerclages de barriques recyclés, dont certains vont être installés place du Parlement. Élégants, certes, mais ce ne sont hélas que des accroche-roue !

« L'appel de Bordeaux » en faveur du vélo

Le texte ci-dessous reprend un communiqué de presse de la mairie de Bordeaux. On trouvera en page 11 un compte-rendu plus libre des rencontres CYCLAB, avec les impressions de Biclette

Jeudi 4 février, près de 600 personnes venues de toute l'Europe ont participé à CYCLAB, la première grande rencontre prospective sur le vélo du futur et le futur du vélo proposée par la ville de Bordeaux.
À cette occasion, avant d'accueillir le designer Philippe Starck pour un débat de clôture sur la mobilité, Alain Juppé a lancé « l'appel de Bordeaux » reproduit ci-contre.
Le texte réclame la généralisation des choix et des engagements en faveur du vélo, au travers notamment d'une refonte du code de la route pensé jusqu'ici pour les transports passifs* et ne correspondant pas au développement de la pratique urbaine du vélo.

Du design à l'espace urbain, CYCLAB est un événement de réflexion sociologique, politique, industrielle et citoyenne. Autour de nombreux intervenants internationaux, institutionnels français et européens, responsables d'associations d'usagers, sportifs et chefs d'entreprise, CYCLAB s'était donné pour objectif de réfléchir au futur du vélo.
Les thème abordés s'étendaient de la sociologie aux innovations technologiques, de l'usage quotidien à la recherche sur les matériaux et l'informatique embarquée, des leviers politiques aux projets associatifs.

* C'est-à-dire motorisés, ndlr

Nous appelons à la généralisation des choix et des engagements en faveur du vélo.
Nous souhaitons que le développement de l'usage du vélo soit une nécessité qui, rapidement, s'impose à tous les décideurs. Persuadés que les transports actifs apportent des réponses aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques du 21e siècle, aux questions de pollution atmosphérique, de bruit, de pathologies, de pouvoir d'achat des ménages, de difficultés budgétaires des collectivités territoriales, d'érosion du lien social, nous appelons à :
- une refonte du code de la route pensé pour les transports passifs qui ne correspond plus à l'émergence du vélo et à son développement. Le nouveau code devra faciliter l'usage du vélo et sécuriser les cyclistes, la coexistence entre les modes de déplacement s'appuyant sur un partage de l'espace urbain et l'accès de tous, des jeunes comme des seniors, à la pratique du vélo,
- l'inscription du vélo dans la définition des politiques urbaines, notamment son intégration systématique dans la voirie, permettant aux transports actifs de s'effectuer de manière sûre et efficace,
- la production de nouveaux vélos, grâce à l'innovation industrielle proposant des vélos confortables, sûrs, et d'un prix accessible au plus grand nombre, fruits d'une collaboration active entre la recherche et l'industrie,
- choisir le vélo au quotidien dans les différnts déplacements urbains et interurbains afin de conjuguer santé, équilibre personnel et plaisir de ville.

■ Assemblée générale

Le mardi 26 janvier, 90 adhérents environ se sont retrouvés à l'Union St-Jean pour notre assemblée générale annuelle. Une assemblée particulièrement festive, car Vélo-Cité célèbre en ce début d'année ses trente années d'existence. Pour ceux qui n'y étaient pas, voici un petit récit

La séance débute avec un retour sur le rapport d'activité, publié dans le dernier bulletin. Parmi les faits marquant de l'année 2009, Didier Fenéron revient sur la fermeture de la piste cyclable entre la Bastide et le Haut Cenon, suite à la tempête du 24 janvier, qui a mobilisé notre association pendant plusieurs mois. Dans un autre registre, l'opération « Mes courses à vélo » a touché un large public, et souligné à quel point le vélo est pratique au quotidien. Le fonctionnement interne de Vélo-Cité a été transformé par l'arrivée de deux nouvelles salariées embauchées sur des « contrats d'avenir » d'une durée de deux ans. L'installation de la nouvelle équipe formée de Muriel, Sylvie et Shirley a été l'occasion d'un grand nettoyage et d'un réaménagement de notre local rue Ausone.

Suit le rapport financier présenté par le trésorier Robert Guélin. La convention avec la CUB sera désormais triennale, ce qui sécurisera notre financement à moyen terme. Malheureusement, la convention n'a pas pu être signée avant la fin de l'année, ce qui remet en cause le versement de 2009.

Les deux rapports sont votés sans « non » et avec une seule abstention. On présente ensuite le rapport d'orientation pour 2010, également voté par l'assemblée.

Un nouveau conseil d'administration

On procède ensuite au renouvellement du tiers du CA. Didier, qui était président depuis trois ans, souhaite prendre un peu de retrait et ne sera pas dans le nouveau conseil. Grand merci à lui pour son implication pendant ces trois années, et bienvenue aux nouveaux !

À ce moment-là, interlude inédit : on annonce que des vélos obstruent l'accès à la cour de l'Union St-Jean. Leurs propriétaires sont priés de les déplacer dans la cour, en les attachant aux barrières prévues à cet effet. Comme quoi les vélos aussi peuvent être mal garés…

Suit une séance de questions-réponses. Plusieurs adhérents évoquent des problèmes de stationnement de vélo (et pas seulement dans la cour de l'Union St-Jean). En réponse, Ghislain Landreau et Jean-François Perrin renchérissent et annoncent que ce sera un thème important de l'année à venir. Un adhérent s'inquiète de savoir si Vélo-Cité n'est pas devenue trop docile ; plusieurs intervenants remarquent que l'action de Vélo-Cité dans l'affaire de la piste des Quatre-Pavillons démontre le contraire, puisque notre association est allée jusqu'au tribunal administratif pour imposer l'ouverture de la piste toute la journée. Sont aussi évoquées les difficultés de cohabitation avec les deux-roues motorisés (couloirs de bus, arceaux), l'obligation de mettre à double sens cyclable toutes les zones 30 d'ici juillet, l'éventualité d'un guidon d'or décerné à la CUB et à la ville de Bordeaux lors du prochain congrès de la FUBicy, la pérennisation des postes de nos salariées…

Trente ans déjà

Vélo-Cité fête cette année ses 30 ans. Cet anniversaire sera célébré à plusieurs occasions : la fête du vélo en juin, une exposition photo… Plusieurs anciens présidents sont venus ce soir saluer la belle trentenaire à l'épanouissement de laquelle ils ont contribué.

L'heure avance : au fond de la salle attendent un buffet avec champagne, un beau pain et deux grands et bons gâteaux d'anniversaire aux couleurs du vélo. Entre-temps sont arrivés plusieurs invités : Mmes Walrick et Andueza, du cabinet du maire de Bordeaux, Clément Rossignol, vice-président de la CUB, qui souhaite bon anniversaire à Vélo-Cité et souligne son rôle de « poil-à-gratter » ; Michel Duchène, adjoint au maire de Bordeaux, relève l'attitude constructive de notre association. Il souligne que Vélo-Cité a largement contribué à changer les mentalités des élus et des services techniques de la CUB : plus aucun technicien ne garerait aujourd'hui sa voiture sur une piste cyclable en arrivant à une réunion, comme cela se serait produit sous les yeux horrifiés de Michel Baillard il y a… oh, bien longtemps.

Les échanges se poursuivent dans la bonne humeur et la convivialité, émaillés de récits et d'anecdotes d'anciens responsables rappelant les débuts de l'aventure « Vélo-Cité ».

Le nouveau CA

Rozenn Bauer-Lavolley
Mireille Bousquet-Mélou
Danielle Cassagne
Max Clogenson (correspondant Mérignac)
Robert Guélin (trésorier, correspondant Talence)
Nicolas Houdré
Catherine Joanlanne (vice-présidente, commission animation)
Ghislain Landreau (vice-président)
Éric Leroy (secrétaire)
Marie Nancy (vice-présidente)
Jean-François Perrin (président, commission technique)
Alois Würger (trésorier adjoint)

■ Trois ans de présidence

Une page se tourne, après quinze ans au service des cyclistes et de la cause du vélo, d'abord comme élu au conseil d'administration de Vélo-Cité, puis comme président. Ces années m'ont offert une vie associative passionnante

Je me souviens d'abord de certaines dates-clefs, comme l'installation dans notre premier local en 2000, suivie de l'embauche du premier salarié, Ghislain Landreau. L'association s'est ensuite rapidement développée pour fêter son 1000e adhérent en 2004 et accueillir le congrès de notre fédération en 2005.

Promotion du vélo

De mes trois ans de présidence, je retiens surtout une stratégie de développement basée sur de nombreuses et grandes actions de promotion du vélo. Leur objectif était toujours le « report modal », par l'incitation à découvrir les avantages du vélo. On peut citer la mise en place d'un ramassage scolaire à vélo à Saint-Aubin-de-Médoc, suivi l'année d'après du lancement de la vélo-école pour adultes. Puis est venu le temps d'opérations plus ciblées : en direction des étudiants avec « À vélo au campus », puis des salariés, avec l'opération « À vélo au travail » qui a permis de sensibiliser près de 15 000 salariés dans plus de 20 entreprises. Pour 2009, c'était le tour des commerçants bordelais et de leur clientèle, avec l'opération « Mes courses à vélo » qui vantait les mérites du « tandem » vélo/commerces de proximité. Cette action a obtenu une mention lors de la remise des trophées du vélo par le comité de promotion du vélo. De son côté, la vélo-école a été récompensée par un prix « coup de cœur » lors de la remise des trophées Agenda 21 du conseil général.

Un interlocuteur reconnu

Ces actions ont montré le dynamisme de l'association et conforté sa notoriété, ce qui s'est traduit notamment par de fortes retombées médiatiques. Vélo-Cité est reconnue comme un acteur principal de promotion et de développement du vélo urbain par l'ensemble de ses partenaires. De fait, notre intervention est maintenant souvent demandée lors de journées techniques ou de débats.
Cette reconnaissance se matérialise aussi, au niveau technique, par notre évolution vers une phase de collaboration active avec la CUB. Cela a permis par exemple de faire adopter le premier plan de lutte contre les discontinuités cyclables, qui a suivi l'étude menée en interne sur les difficiles franchissements de la rocade. La mise en place d'une convention désormais triennale avec la CUB nous amène à donner toutes les deux semaines notre avis sur l'ensemble des projets d'aménagements. Nous en attendons une meilleure prise en compte des cyclistes, et l'amélioration des réalisations à venir. Toutefois, l'association reste bien sûr indépendante et sait exprimer son mécontentement si nécessaire (pour mémoire : quai de la Souys, côte des Quatre-Pavillons, pôle multimodal gare St-Jean).

Des réseaux étendus

Un autre travail important de mes mandats a été le renforcement de l'équipe des salarié(e)s et le perfectionnement de nos méthodes de travail basé sur une professionnalisation de l'association (commission technique, relais locaux). J'ai attaché aussi énormément d'importance à la consolidation de nos réseaux, du local à l'international. C'est ainsi que nous avons pu organiser en novembre dernier les trois journées de formation des salariés de notre fédération, la Fubicy. L'intégration au sein du local PUMA (pôle urbain des mobilités alternatives) avec les associations d'autopartage et de rollers relève de ce même vœu. Elle devrait permettre de mener plus d'actions communes dans les prochaines années. L'amélioration de la sécurité des cyclistes et de leur vélo a conduit à un partenariat avec la Police nationale, inédit au niveau national, et fort instructif.

Ceux qui me connaissent savent que je suis un vrai passionné de vélo. Je suis heureux de ce travail accompli et d'avoir contribué aux changements de mentalité et à l'évolution de la pratique cyclable dans la CUB. J'ai eu la chance de côtoyer des élus éclairés qui ont compris que l'heure était au partage de la voirie. Ce dynamisme et cet acquis, je compte les mettre maintenant à profit en œuvrant pour un meilleur partage des cultures et des techniques du vélo dans le milieu francophone. Ce projet, nommé Vélophonie – réseau vélo francophone international, s'appuiera essentiellement sur les nouvelles techniques d'information et de communication.

Bonne chance à mes successeurs. Vive Vélo-Cité, vive le vélo !

■ **Didier Fenéron**

Mais que fait le CA ?

Novembre

■ **07** Assemblée générale du comité Gironde de la FFCT (fédération française de cyclotourisme)
■ **10** Mairie de Bordeaux : réunion avant la concertation Agenda 21 de la ville
■ **12** Interview à Radio Campus pour la soirée « Live Bicycle » à l'Université Bordeaux 2
■ **16** Projection et débat à Bordeaux 2
■ **18** Concertation institutionnelle de l'Agenda 21 de Bordeaux
■ **19** Lancement de la concertation publique « Plan Climat »
■ **24** Présentation du projet de projection du film « Live Bicycle » à l'Université Bordeaux 1
■ **24** Mairie de Bordeaux : réunion au pôle technique sur les aménagements
■ **24** Opération « Cyclistes, brillez » sur le parvis de la gare St-Jean
■ **25** Mairie de Mérignac : réunion sur les aménagements cyclables
■ **25** Rencontre avec les étudiants de l'EFAP (École des métiers de la communication) en vue d'un partenariat pour les 30 ans de Vélo-Cité
■ **26 au 28** Formation interne FUBicy

Décembre

■ **01** Opération « Cyclistes, brillez », hall de la bibliothèque de Mériadeck
■ **02** Réunion technique à la mairie de Gradignan
■ **04** Réunion de la cellule déplacements au CHU de Bordeaux
■ **07** Réunion technique à la CUB
■ **10** Balade à Bordeaux, « Les lumières de la ville »
■ **10** CUB, commission consultative des services publics locaux
■ **16** Échange pour les projets scolaires au lycée agricole de Blanquefort

Janvier

■ **16** Stand au forum Agenda 21 de Mérignac
■ **18** Réunion technique à la CUB
■ **19** Prise de contact avec la Rock School Barbey pour le festival « Ouvre la voix »
■ **20** Réunion de la commission vélo de Talence
■ **26** Assemblée générale annuelle de Vélo-Cité

■ Les lumières de la ville, édition 2009

En cette agréable soirée du 10 décembre, nous étions près de 90 cyclistes à enfourcher nos bicyclettes pour découvrir ou redécouvrir les joies du vélo, les illuminations de Noël et le patrimoine bordelais. Comme chaque année, quelle joie de se retrouver si nombreux à parcourir les rues bordelaises, accompagnés du tintement de nos sonnettes !
Merci à Yves Simone d'avoir partagé avec nous ses connaissances et à la Maison du vélo pour son accueil chaleureux.

■ **Shirley Spies**

Tandis que les adhérents de Vélo-Cité se baladaient à vélo pour admirer les lumières de Noël, les danois sont allés plus loin, en éclairant l'un des sapins de Copenhague à la force du mollet de cyclistes qui se relayaient pour « turbiner ».

http://www.futurimmediat.fr/2009/1207-copenhague-ville-durable-exemplaire.html

■ Formation FUBicy

Chaque année, la FUBicy organise trois journées d'échange et de mutualisation des savoirs destinées aux bénévoles et salariés des associations de défense du vélo. C'est cette fois notre agglomération et votre association préférée qui ont eu en charge l'organisation de ces rencontres, fin novembre.

Il faut croire que notre ville est très attractive, car les inscriptions avaient cette année explosé : près de 50 personnes étaient présentes chaque jour aux ateliers.
Le programme commençait, le jeudi, par une présentation des résultats de l'enquête sur les vélo-écoles faite par la FUBicy, accompagnée de témoignages très appréciés d'anciennes stagiaires bordelaises. L'après-midi, sortie à vélo avec M. Gessner (M. Vélo de la CUB) et M. Chabas, son collègue de la signalisation, afin de montrer à nos invités les aménagements cyclables les plus représentatifs de l'agglomération : tourne-à-droite au feu rouge, tourne-à-gauche indirect, Bicycletterie, double-sens cyclables, zones 30, zone de rencontre…
Le vendredi furent présentées plusieurs actions des associations toulousaine et bordelaise, telle que « AYAV, Allons-y à vélo », qui incitait les toulousains de certaines entreprises à relever des défis autour du vélo. Bordeaux proposait un retour sur son jeu-concours « Mes courses à vélo » qui invitait les gens à choisir le vélo pour faire leurs courses dans les commerces de proximité. L'après-midi, le cabinet Alterconseil (qui nous a accompagnés lors de notre DLA, « Diagnostic local d'accompagnement », en 2008) présentait outils et conseils pour une bonne communication des associations.
Samedi a vu le principe des « recycleries » de vélos exposé à un groupe toujours aussi fourni et intéressé, avant une balade touristique assurée par une guide-conférencière.
Nous avons bénéficié pour l'organisation de ces journées de l'aide de nos collectivités partenaires, la CUB et la mairie de Bordeaux, qui nous ont apporté soutien et encouragements. Nous remercions chaleureusement Vincent Feltesse, président de la CUB, et son vice-président en charge des déplacements doux, Clément Rossignol, pour être passés nous voir et avoir partagé leur point de vue sur le vélo avec nous. Merci encore à la mairie de Bordeaux et son maire Alain Juppé pour leur accueil et leur diligence à faire poser les arceaux supplémentaires devant notre local.
Cette expérience a été pour moi une chance de montrer au réseau d'associations amies l'importance de l'implication d'une association vivante et réactive comme la nôtre. Et surtout, de donner de bonnes idées et de l'espoir à nos collègues moins bien lotis dans leurs relations avec leurs collectivités : les débuts ne sont pas toujours roses, mais la persévérance et surtout la force de proposition sont payantes.
J'ai été fière de vous tous accueillir « chez moi », alors à bientôt, « chez vous » !

■ **Muriel Sola**

■ Une histoire d'éco-quartier

Une grande concertation est en cours depuis plusieurs mois entre les habitants du quartier Belcier (derrière la gare St-Jean), les promoteurs privés, la mairie de Bordeaux et les gestionnaires du projet Euratlantique, afin de faire renaître ce quartier tout en prenant en compte les préoccupations relatives à l'environnement.
Coincé entre les quais de Paludate (connus pour leurs boîtes de nuit et un certain nombre d'activités illicites) et la gare St-Jean appelée à devenir un nœud ferroviaire européen de premier plan, ce quartier souhaite conserver son aspect ancien et est bien sûr attentif à tous les aspects de sa rénovation.
Vélo-Cité a été invitée par l'Atelier Bains-Douches, qui gère cette concertation, à intervenir sur les questions des mobilités douces. Nous avons étudié le quartier, reconnu l'importance de deux ou trois axes structurants à 50km/h, préconisé le bornage de zones à 30km/h (qui permet notamment d'éliminer le stationnement de voitures-ventouses), la création d'une zone de rencontre sur le pont en S situé au nord de la gare, le maintien du passage Belcier-parvis de la gare par le souterrain… Nous avons remis à nos interlocuteurs un dossier illustré de photos prises sur place et enrichi de documentation technique.
Ce travail illustre nos capacités comme force de proposition et comme « poil à gratter » - c'est bien là notre ligne directrice. Merci à l'Atelier Bains-Douches de sa confiance et de son professionnalisme.

■ **Muriel Sola**

■ Eysines

Ouverture en avril d'une piste bidirectionnelle en site propre rue des Platanes. Comme les seuils des allées cyclables entre la rue François-Mauriac et la rue Hector-Berlioz ont été adoucis (sauf un, mais le nécessaire devrait être fait rapidement), voici un excellent itinéraire malin, très tranquille et même par endroit verdoyant entre l'avenue du Taillan (au niveau de l'avenue de l'Hippodrome) et l'avenue de Saint-Médard (voir croquis).

Des bandes cyclables ont été tracées rue André-Blanc. Des arceaux vont être installés près de la future station V^3 pour favoriser l'usage des vélos personnels – c'est une forme de réponse à l'article paru dans le dernier bulletin, mais ce ne sera pas sécurisé.
Des arceaux devraient pousser aussi aux centres commerciaux de Migron et du Vigean. C'est lent mais tout arrive.

■ **Michel Baillard**

■ Talence

La rédactrice a repris son vélo, et apprécié dès sa première escapade trois menus changements survenus à Talence ces derniers mois : tout d'abord, il y a enfin, le long du parking des Arts et métiers, un plan incliné permettant de rejoindre le rond-point Roul depuis la piste cyclable du campus, ceci sans descendre un escalier ni rouler dans la boue. Plus loin, on constate que les logos vélo ont fait leur apparition dans les sas du carrefour de l'avenue Roul avec le cours de la Libération. Dernière découverte agréable, les allées du parc Peixotto sont maintenant ouvertes aux vélos. Des petites choses, certes, mais qui facilitent bien la vie des cyclistes.

Talence, parking des Arts et métiers

■ Le Bouscat

Nouvel itinéraire d'accès à la place Ravezies (que nous demandions depuis des années) : au lieu de prendre la rue Marcellin-Berthelot, pas très large, très fréquentée et débouchant sur les boulevards, passez maintenant par la rue Jules-Guesde qui est en impasse pour les voitures vers Ravezies, mais où un double sens cyclable vient d'être créé, qui débouche directement sur les pistes de la place (voir croquis).

■ Mérignac

Le 14 février prochain, Aurélien, 25 ans et Héloïse, 23 ans, partiront de Mérignac pour un voyage de 18 mois autour du monde. Grâce à internet, ils raconteront leurs aventures à tous, et plus particulièrement aux enfants de l'école Marcelin-Berthelot d'Arlac. On retrouvera aussi tous les mois leurs péripéties sur le mensuel national « Cyclotourisme ». Comme quoi, il se passe toujours quelque chose près de chez soi.
Le chaucidoux est là sur la rue Alfred-de-Vigny. Est-il vraiment « La bonne solution sur cette route » ? Peut-être que non, mais il fait sans doute tourner dans le bon sens la politique du vélo dans la CUB. Alors chiche, continuons dans ce sens, il y a bien d'autres routes qui pourraient être équipées d'un tel aménagement, en contribuant à étendre ce test. On en tirera ensuite les conclusions.
Les travaux de l'avenue de Belfort continuent, mais comme souvent, la situation des cyclistes urbains est malheureusement oubliée. Pourtant, le passage des jeunes vers le lycée Daguin aurait dû être préservé tout au long de ces travaux. Le jour où chaque chef de travaux aura parmi ses objectifs de laisser passer les cyclistes comme les piétons, on aura gagné un beau combat.
Le forum Agenda 21 organisé au mois de janvier par la municipalité a été une réussite. Nous y avons tenu un stand et nous avons apprécié ce rendez-vous de connaisseurs.
Nous avons écouté nos adhérents et visiteurs, et noté quelques bonnes idées qui feront l'objet de cyclo-fiches en bonne et due forme. Par exemple : biseauter les ressauts sur la piste cyclable du cours de la Marne ; modérer la vitesse des voitures avant l'avenue du Pradas au niveau de la rue R.-Bazin, mettre en double sens cyclable la rue Théophile-Gautier ou encore la rue Brossolette, discuter du croisement entre Bel-Air et l'avenue de la République où les cyclistes n'arrivent pas à se faire respecter.
Bonne chance à l'Agenda 21 !

■ **Max Clogenson**

■ De nouveaux aménagements à Gradignan

Ce début d'année voit plusieurs aménagements achevés ou en cours de réalisation.
Tout d'abord, l'aménagement cyclable et piétonnier de la rue de Cantaranne, entre le giratoire de la Crabette (Gradignan) et celui qui se trouve devant l'hypermarché « Géant » (Pessac), est maintenant achevé ; il comprend le franchissement de l'autoroute A63.
Les travaux de restructuration du carrefour de Cayac sont commencés depuis quelques semaines. Ils comprennent la création d'une piste cyclable bi-directionnelle autour du giratoire et d'une piste vers la rue de Chartrèze, qui assurera une continuité avec les parcs de l'Eau Bourde.
Fin 2009 a débuté le chantier de prolongement de la piste cyclable bi-directionnelle rue des Fontaines-de-Monjous, au sud du collège, jusqu'à la rue de la Croix-de-Monjous.
Devrait débuter prochainement l'aménagement de bandes cyclables rue Saint-François-Xavier (d'où un contre-sens cyclable, la rue étant en sens unique), entre les allées Lataste et la rue de la Croix-de-Monjous.
Courant 2010 devraient se dérouler la deuxième phase de l'aménagement de la rue de Canéjan, entre la rue du professeur Villemin et l'entrée du campus universitaire, comprenant une piste cyclable bidirectionnelle, ainsi que la résorption de la discontinuité cyclable de la place Beausoleil.
Enfin rappelons que le système de vélos en libre service de l'agglomération, baptisé V^3, comportera deux stations dans la commune : place Roumégoux et avenue du Général-de-Gaulle (devant l'ENITA).

■ **Philippe Menard**

■ Latresne

Tous les cyclistes qui font un peu de cyclotourisme apprécieront l'aménagement en cours de finition qui permettra de traverser en sécurité la D 113 au niveau du giratoire entre la piste du bord de l'eau et la piste Lapébie.

■ Pont St-Jean

La descente directe côté rive droite vers la piste du quai de la Souys et le quai Deschamps a été remise en service et les aménagements sous le pont St-Jean sont terminés. Mais il n'y a plus de liaison vers la Benauge ; de toute façon elle ne débouchait sur rien, sinon sur l'autoroute urbaine dangereuse qu'est le boulevard Joliot-Curie. Un jour peut-être on pensera aux cyclistes dans ce coin car dans le genre « discontinuité cyclable », on ne fait pas beaucoup mieux.

La Bicycletterie, une initiative à imiter

Un site sécurisé de stationnement vélo vient d'ouvrir au 49 rue Bouquière à Bordeaux, entre le cours Victor-Hugo et la place Fernand-Lafargue. Baptisé « La Bicycletterie », ce local, situé dans un rez-de-chaussée d'immeuble, peut accueillir jusqu'à 48 vélos. Il est équipé de supports permettant d'accrocher non seulement le cadre mais aussi les roues. Il est principalement destiné aux habitants du quartier, pour qui il répond à une forte demande : garer un vélo quand on vit dans le centre historique est très difficile (taille et accès des appartements, risque de vol dans les parties communes…).

Ce garage à vélo fonctionne par abonnement mensuel de 5 € (30 € de caution pour un engagement minimum de 6 mois). Les places sont numérotées, un badge d'accès est fourni, en lien direct avec la centrale qui gère les lieux. Les opérateurs de cette grande première sont la ville de Bordeaux, qui a préempté le local commercial, et le bailleur social In Cité, spécialiste des rénovations du centre historique, qui a mis en œuvre le projet. La gérance a ensuite été donnée à Grands Garages de Bordeaux qui assure les abonnements, l'entretien et la sécurité (caméra, badges, centrale d'appel).

Bravo pour cette initiative qui va dans le bon sens ! Nous voulons croire que la pression amicale mais déterminée de Vélo-Cité n'est pas étrangère à cette réussite. Nous sollicitons en effet depuis des années les collectivités sur ce sujet. Le stationnement résidentiel des vélos doit être une priorité de toute politique cyclable. Si on ne peut garer les vélos dans un endroit pratique et sûr, l'usage du vélo ne décollera pas et nous plafonnerons toujours à 4 % des déplacements (enquête ménage CUB 2009).

Bref, nous n'en sommes qu'au début et beaucoup reste à faire :

- créer de nouvelles « Bicycletteries » dans les quartiers (bien des locaux commerciaux restent vacants…),
- créer de nouveaux parkings à vélo dans les parkings souterrains de la ville,
- réaliser enfin le plus grand parking à vélo du centre dans le parking Camille-Jullian, la demande étant très forte dans ce secteur,
- agrandir les parkings à vélos déjà existants et qui sont saturés (Bourse, Jean-Jaurès, Salinières…),
- lors de la prochaine révision du plan local d'urbanisme, revoir à la hausse les normes concernant le stationnement des vélos, et intégrer des critères de qualité tels que la mise en place d'arceaux et la facilité d'accès,
- inciter les propriétaires à créer des locaux à vélo par l'octroi d'aides (s'inspirer des opérations de promotion de composteurs et récupérateurs d'eau).

■ **Muriel Sola et Ghislain Landreau**

Quand Station Vélo Services remplace Chez Paulette

Au 342 avenue Thiers a ouvert récemment la petite sœur de la désormais célèbre Station Vélo Services du 48 cours de l'Yser. Sur plus de 175 m² de surface commerciale, Jérôme vous reçoit avec un accueil professionnel et convivial. Station Vélo Services marche bien ; elle emploie à ce jour quatre salariés sous la houlette d'Emmanuel Voinier, son créateur.

Dans le magasin de la Bastide, on trouve une gamme de vélos neufs allant de 250 € à 650 €. Certains très beaux modèles sont peu courants, comme des vélos à cardans, des tricycles, des VTT 29 pouces… Des vélos d'occasion sont aussi en vente, avec une gamme de prix allant de 150 € à 200 €.

Les parents auront tout intérêt à emmener leur progéniture au magasin afin de faire le test de la… trottinette ! Ce test permet de mesurer avec précision l'équilibre de l'enfant et déterminera le vélo le mieux adapté.

Les fans d'accessoires trouveront là une large gamme de sacoches et de sacs urbains, des sonnettes et des éclairages variés, des tenues de pluie permettant d'affronter un déluge (un pantalon équipé de surbottes intégrées), des pneus anticrevaison, des ouvrages sur le vélo en ville et à la campagne, etc.

Les entreprises et les administrations peuvent aussi confier l'entretien de leur flotte de vélos à Station Vélo Services, qui se déplace chez ses clients tous les trimestres, et à la demande sous 24 heures.

SVS répare également les vélos. L'usager démuni face à une crevaison peut être dépanné immédiatement. Si la réparation s'avère plus longue, un vélo de courtoisie est prêté le temps de la remise en état.

Pour les touristes, un service de location est proposé pour un montant de 14 € par jour. Si le vélo est attendu pour le week-end, il est possible de le prendre le vendredi soir sans surcoût.

Pour finir, sachez que l'entreprise Cap Fraîcheur **www.capfraicheur.com** dispose chez Station Vélo Services d'un espace où on peut venir retirer le vendredi un panier de fruits et légumes bio commandé au préalable.

Très bonne réussite à cette nouvelle Station !

■ **Ghislain Landreau**

Station Vélo Services
342 avenue Thiers 33100 Bordeaux, 05 47 79 52 15
48 cours de l'Yser 33800 Bordeaux, 05 57 95 64 21
Ouvert du lundi au vendredi de 08 h 30 à 18 h 30

Un kit attachant

Une trouvaille que nous a signalée Jérôme Siri, de Station Vélo Service : un kit antivol protégeant la selle et les roues, qui dissuade les voleurs grâce aux lois de la pesanteur ! Un système breveté de billes d'acier ne permet en effet le dévissage des roues et de la selle que lorsque le vélo est retourné. Il suffit donc de bien attacher son vélo « à l'endroit » pour que ces billes et Newton fassent leur effet. Pour moins de 30 € le kit, c'est une protection supplémentaire facile à utiliser.

Ce qui ne changera tout de même pas le premier conseil que nous donnons à tout cycliste : attachez votre roue avant et votre cadre à un point fixe avec un antivol en U.

■ **Muriel Sola**

Stationnement devant les commerces

Et si chacun d'entre nous écrivait sur le cahier de réclamations et suggestions qui existe dans tous les super et hypermarchés, que « NOUS VOULONS DES ARCEAUX » ?
Pas des accroche-roues qui ont tous les défauts (mauvaise protection contre le vol, instabilité du vélo, et même voilage de la roue en cas de choc latéral) mais des arceaux. C'est pourquoi nous éditons à nouveau la fiche déjà ancienne qui sera maintenant VOTRE argumentaire.
Rappelons que ces arceaux peuvent être achetés, mais que n'importe qui disposant d'une scie à métaux et d'une cintreuse pour tube de 40 mm peut en fabriquer pour vraiment pas cher.

Les arceaux : des stationnements simples, économiques et performants

Une des premières raisons de ne pas de se déplacer à vélo, est ***la crainte du vol*** *(justifiée ou non). Des aménagements simples et économiques permettent de remédier à ces craintes.*

Protection antivol:
Les équipements de stationnement doivent répondre à des critères de simplicité d'utilisation et de sécurité maximale contre le vol.

La localisation du stationnement est primordiale. Quand celui-ci est situé en évidence, a la vue de tout le monde, le risque de vol ou de dégradation est considérablement diminué.

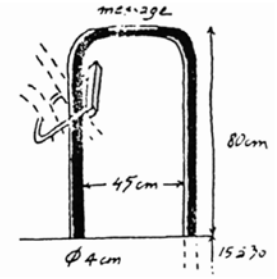

Pour éviter que l'on puisse facilement voler une bicyclette, **il est indispensable de pouvoir arrimer le cadre et les roues à un point fixe**, et non uniquement une roue comme cela se voit trop souvent! Ce dispositif doit être scellé au sol. Il doit être suffisamment solide pour ne pouvoir être brisé ou scié, mais assez mince pour permettre le passage d'antivols de qualité(cf. schémas), en particulier les antivols rigides en U à barillet.

Arceaux sur racks visibles à l'hôpital St André à Bordeaux

Simplicité et ergonomie:
Le dispositif de type arceau haut , U renversé (cf. schémas), matériel permettant de bien fixer cadre et roues et d'appuyer le vélo (même chargé ou avec un enfant), est actuellement plébiscité de par sa simplicité et son efficacité. De plus cet équipement peut être peint dans des couleurs qui s'harmonisent avec l'environnement et supporter des messages publicitaires du magasin.

Modulable (scellé au sol à l'unité ou en racks de 6) et économique , ce type d'équipement peut-être facilement fabriqué et installé.

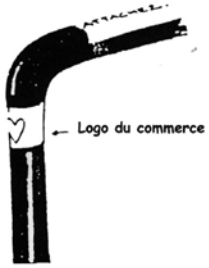

Caractéristiques:

L'épaisseur des supports en arceau doit être de 4 cm pour permettre l'usage d'antivol en U (cf. schéma).

L'implantation parallèle de plusieurs supports doit garantir la facilité d'accès pour la fixation de l'antivol (une distance entre axes de 0,70 à 0,90 m est conseillée), la surface utile au stationnement d'un vélo étant de 0,65 x 2 m.

Une batterie de 6 à 7 arceaux peut occuper une place de stationnement automobile et héberger de 6 à 14 vélos. L'espace de 70 cm entre arceaux permet de garer 1 ou 2 vélos (de part et d'autre de chaque arceau).

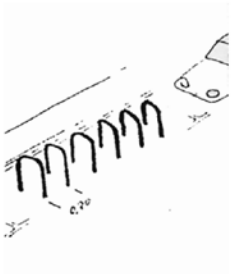

Pour tout renseignement technique, projet d'aménagement et liste des fabricants et installateurs, n'hésiter pas à nous contacter.

Association Vélo-Cité Bordeaux *66 rue Rodrigue Péreire 33000 BORDEAUX 05 56 81 63 89*
Permanences les jeudis de 17h30 à 19h00 **http://bordeaux.fubicy.org courriel : bordeaux@fubicy.org**

Le club seniors Son Tay, à Belcier, va expérimenter le service CycloVille pour permettre à des personnes de venir déjeuner au club, ou de profiter des animations de l'après-midi. Rappelons que CycloVille propose un service de taxis à bord de triporteurs électriques.
Ce service est financé en partie par le fonds d'intervention local d'Alain Moga, maire adjoint du quartier Bordeaux Sud.

CycloVille
06 69 37 99 65
www.cycloville.com

■ Ils se plient en quatre pour vous

Je ne roule en général avec mon vélo Brompton pliable que lorsque je suis loin de mon port d'attache, m'étant rendue ici ou là en voiture ou en train. Récemment, j'ai fait une exception lors d'une révision de mon vélo classique, et utilisé mon vélo pliable à Bordeaux. Dans les rues, j'ai remarqué un gros intérêt pour ma monture, ses performances et ses avantages. Jusqu'à un élu qui, me raccompagnant hors de la mairie après une réunion, m'a demandé de lui « montrer comment ça marche ».
Pour en savoir moi-même plus sur le sujet, j'ai pris rendez-vous avec André Pardon, du magasin Cyvéa, spécialiste de ce matériel et puits de science sur la question. Selon lui, l'intérêt pour les vélos pliables ne date pas du développement de l'intermodalité. Ils étaient auparavant recherchés par souci de gain de place, mais ils n'étaient pas faits pour durer. Aujourd'hui, les problèmes de stockage sont toujours là, et par ailleurs de plus en plus d'usagers cherchent à combiner différents modes de transport – ce qu'encourage d'ailleurs, localement, la politique de la CUB. Des modèles de vélos pliables plus performants, sophistiqués, légers et pratiques sont apparus sur le marché. Ils prennent bien sûr moins de place qu'un vélo classique, tout en offrant un développement comparable. Ils se plient en trois voire en quatre, sont dotés des dernières technologies comme la courroie qui remplace la chaîne, des vitesses dans le moyeu, un système permettant de les faire rouler même pliés, un poids plume (aux alentours de 10 kilos parfois), des pneus anti-crevaison, des accessoires nombreux…
Le seul endroit, selon André Pardon, où le pliable prend de plus en plus de place, c'est… dans la vie de son enseigne. Par exemple, en 2009, et malgré un prix qui peut faire peur au premier abord, André a vendu 3 Birdy, 25 Brompton et plus de 50 Strida !
Une cliente souriante, la cinquantaine chic, entre dans la magasin avec justement son vélo pliable. J'en profite pour lui poser quelques questions, avec la complicité d'André : pour quelles raisons a-t-elle choisi le pliable ? Réponse : simplicité d'utilisation, sensation de sécurité (elle peut abaisser sa selle pour avoir les pieds bien à plat au sol), stabilité, maniabilité, poids, pas de problème de stationnement, pas de crainte de convoitise sur la voie publique et surtout, possibilité de l'emporter partout. Merci Madame, et bonne route !

■ **Muriel Sola**

■ À vélo dans Beijing (Pékin)

J'ai eu la chance de passer l'été dernier une petite semaine à Beijing, et de pouvoir emprunter un vélo. Le centre touristique de la ville est très accessible en métro ou taxi ; certains déplacements m'ont paru un peu longs en vélo (3/4 heure), mais en général, ils m'ont plutôt procuré du plaisir et l'occasion de voir beaucoup de choses.

Le trafic des voitures (parmi lesquelles de nombreux taxis) s'est intensifié ces dernières années et la circulation n'est certainement plus « comme avant ». Il n'empêche que la place des vélos reste très importante ; par conséquent la sécurité des cyclistes est parfois plus assurée qu'à Bordeaux.

Par exemple, dans toutes les grandes artères, la voie cyclable est aussi large qu'une voie pour les voitures. Lorsque les bus s'y arrêtent, le temps de permettre aux passagers de monter et de descendre, un vélo peut encore les doubler en restant sur la voie cyclable. Aux carrefours, il y a trois feux différents : pour les voitures, pour les piétons et pour les cyclistes. Il faut d'ailleurs faire attention parce que le feu vert pour les cyclistes s'accompagne d'un feu vert pour les voitures qui tournent à droite (un tourne-à-droite pour automobilistes !). Enfin, dans de nombreuses rues, ruelles, ou « hutong », les voitures n'avancent qu'au pas, la chaussée n'étant pas très bonne, et les gens vivent là tranquillement.

J'ai connu quelques frayeurs dues aux véhicules électriques, vélos, triporteurs, voitures, que l'on n'entend pas arriver. Et j'ai causé de nombreuses frayeurs aux pékinois lorsque j'hésitais sur mon itinéraire. Je me suis d'ailleurs copieusement perdue. Dans la capitale, les noms sont pourtant écrits en pinyin, en plus des sinogrammes. Mais de grandes avenues qui se croisent portent le même nom, avec seulement un suffixe qui change, selon le point cardinal vers lequel on se dirige. Et le plan de la ville, qui paraît à première vue orthogonal, ne l'est pas parfaitement… Lorsque je me suis perdue, je n'ai pas su expliquer où je voulais aller, mais les chinois, aimables, m'ont tout de même donné des indications, nécessairement fantaisistes ! Deux fois, je suis ainsi sortie de la première ceinture de Beijing, et j'ai alors beaucoup pédalé.

Dans la chaleur du mois d'août (plus de 35° dès le matin…), le vent du déplacement à vélo est appréciable, et de nombreuses rues sont abritées du soleil par des arbres.

Beaucoup de magasins vendent des cycles, mais les vélos qui roulent ont tous l'air d'avoir déjà bien vécu ; on trouve de nombreux réparateurs sur le bord des trottoirs. Freins et lumières sont approximatifs, mais les sonnettes fonctionnent ! Les antivols sont nécessaires mais un modèle basique suffit.

Le vélo permet ces petites rencontres fugaces qui font le charme des voyages à l'étranger : depuis les sourires et grimaces échangés avec le bébé transporté sur un triporteur, que je retrouve à chaque feu sur le chemin, jusqu'au sac plastique que me donnent les jeunes serveuses lorsque je quitte le restaurant après une averse pour recouvrir ma selle mouillée, en passant par les encouragements de ce cycliste qui me demande en montrant un panneau indicateur, avant un carrefour complexe : « C'est là que tu vas ? » puis : « Accélère et accroche-toi, on fonce ensemble ! ».

Le vélo à Beijing, je vous le recommande !

■ **Anne Deloule**

Si biclette m'était contée

Vélosophie à l'Athénée

Valable l'idée d'organiser dans la ville du bouchon, le 4 février 2010, un colloque intitulé CYC'LAB, autour du vélo du futur et réciproquement. Pour ouvrir nos cerveaux, dixit Alain, notre bon maire. En fait, c'est pas mon maire – ni mon père – car j'habite en banlieue donc j'ai un autre édile. Mais, alléchée par le programme, je suis venue colloquer : trop unique de voir bouillonner des pensées cyclistes dans un LABoratoire supranational. Avant que la place ne me manque dans ce compte rendu totalement inobjectif, méga salut admiratif de Biclette aux responsables engagés pour notre cause à Copenhague, Anvers, Berlin… J'espère qu'ils ont virussé grave nos élus. Il existe des villes civilisées, j'en ai rencontré.

Depuis mon aérée banlieue (de moins en moins, car tous les vides se bétonnent, et un logement = au moins deux autos puantes, mais c'est hors sujet, quoique !), j'ai bicyclé 12 km jusqu'à Bordeaux. J'ai appris que j'avais fait « un déplacement actif », autrement dit « sans moteur » ; pour essayer de changer le comportement des moutons, faut positiver (« actif ») et pas priver (« sans »). Très important les mots ! Jusqu'aux boulevards, rien à dire de mon « déplacement actif ». Mais après, c'était la pléthore : une **queuecontinuedecaisses** à l'arrêt. À dix heures du mat' ! Les « déplaçants passifs » n'ayant plus de sous (le carbu, ma pauv' dame, ça nous pompe (sic) les derniers kopecks) convergeaient vers la braderie, pour s'offrir des soldes de soldes. À bicycle, nous doublions tout avec délectation. Juste un arrêt faux-cul à un feu rouge inutile, à cause d'une voiture de gendarmerie coincée aussi pile au sémaphore. Par hasard, nous rencontrâmes un inconnu au look classe et sympa de *collocuteur*, sur un chouette vélo pliant avec un petit bagage. Nous le cornaquâmes jusqu'à *l'Athénée*, nom de salle idéal pour poétiser sur le vélo, n'est-il point ? Nous apprîmes que c'était Christophe R. soi-même, président de la Fubicy. Donc nous voilà sur place, de 10h à 20h et gépreskeupludeplass pour raconter la suite. Bon, je concentre à mort.

Y'avait des vélos marrants, des idées farfelues, du concret, du salé, du sucré. Merci Alain pour la collation debout à l'hôtel de ville. J'aime pas la viande, alors j'ai dû forcer sur le vin, les croûtons de pain au fromage et les cannelés. Que les omis m'excusent, je vais juste citer quelques temps forts. Pour le fun, tu peux aller voir le cercueil roulant de *barbarabuatois.com* ; mais pour faire avancer le schmilblick, selon moi le gagnant toutes catégories, c'est le Dr S'Aladin et ses lumières merveilleuses. Faire du vélo peut parfois être un peu dangereux, mais ne pas en faire, c'est hyperdangereux ! Et il le prouve scientifiquement, chiffres à l'appui via les maladies de civilisation, leurs coûts, les bienfaits du sport gratuit. Fini le trou de la sécu ! Le mieux c'est d'aller se dépolluer sur son blog *véloetpotager.fr*. Tu comprendras qu'on a affaire à une grosse pointure avec ce conseiller municipal du Havre !

Vint le débat sur la mobilité avec notre Alain et Johnny Starck. Euh, pardon ! Philippe Starck, habillé en motard-rocker avec son fut' en cuir, 20 mn de retard because l'avion qui venait de Bilbao, je crois ? Non, de Madrid. Alain portait une cravate verte assortie aux gants rouges de Johnny. L'icône du design nous a bien fait rigoler. Il a dit qu'il y avait bien trop d'autos dans les villes et ailleurs, que grosse bagnole et grand zizi ça vous pose un homme, qu'il vivait peinard à Venise où y'a pas de voitures sur les canaux. Même qu'il a commis un excès de vitesse avec son bateau (un pédalo, tu crois ?) mais là-bas la police est super aimable. Ils lui ont simplement esspliqué qu'il fallait protéger les palais des vagues induites. Pour faire court, il a honte d'avoir poussé à la conso avec ses créations passées et l'avenir c'est… l'objet dématérialisé. Un jeune designer de la salle lui a demandé d'être moins démago et plus concret. Johnny a fait acte de contrition : il brade son passé et trempe maintenant dans l'éolienne. S'Aladin a repris le micro pour parler de « neurones-miroirs » à propos des braguettes à moteur, ce qui a intéressé Johnny et la salle aussi. Déjà 20 h !

En pédalant vers notre chaumière, Zénon m'a demandé : c'est quoi un vélo dématérialisé ? Un vélo transparent et z'ailé ? J'ai dubité : ou un vélo pliant ? Ou bien un vélo fugace, du genre Vélib, un Vécub peut-être…

■ MaRiE SzToR

marysia.sztor@laposte.net

(**Toute reproduction, même partielle, interdite sur la toile. Hors la toile, contacter l'auteur,** *por favor.*)

MOTS CROISÉS Grille n° 35 par Anne Dicky

HORIZONTALEMENT

I — Du réchauffé au sommet. **II** — Préfixe en vogue. — Fédérale. **III** — Couperait tout ce qui dépasse. **IV** — Passer par une filière. **V** — Chêne. — Pronom. **VI** — Au charbon. — Duval, par exemple. **VII** — Ingénieur serbe. — Aigre. **VIII** — Note. — Mesure. — Star. **IX** — Drôles de Bordelais. **X** — Favorisées. **XI** — Mise en matrice.

VERTICALEMENT

1 — Une affaire interminable. **2** — Rouée sans tête. — Pars. **3** — Passage. — Champion. **4** — Cassent la tête. **5** — Remarquer. — La fin d'une sainte. **6** — En Turquie. — Du flan. **7** — Havre. — Calmé. **8** — Gardien. — À restaurer. **9** — Rassemblée. — Manquée. **10** — Fournisse le nécessaire.

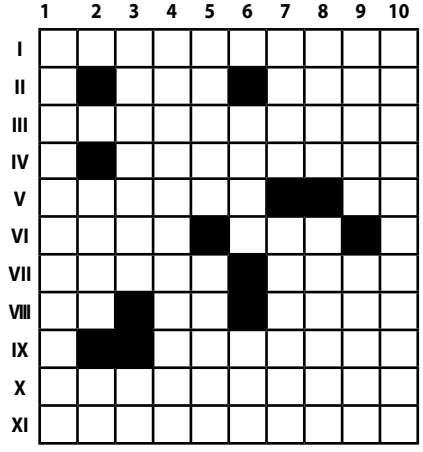

Sommaire du n° 102

1 Éditorial
2,3 Rendez-vous. Actualité
4, 5 Assemblée générale
6 C'est passé
7 Communes
8, 9 Pratique
10 Courrier
11 Roue libre

Le numéro 102 a été tiré à 900 exemplaires.

Étiquettes, mode d'emploi

Si votre adresse est incorrecte, changée ou en passe de l'être, merci de nous le faire savoir… Vous ne voudriez pas que votre gentil facteur se déplace pour rien !

***Expéditeur* : Association Vélo-Cité**
16 rue Ausone 33000 BORDEAUX
05 56 81 63 89

ISSN : 1954 - 9032

ÉTIQUETTE

Prenons notre sort en mains, il suffit d'un téléphone

Un trou dans la chaussée, une piste envahie par un arbuste, un feu pour cyclistes qui ne fonctionne pas, des débris de verre : téléphonez directement au service compétent où il existe des équipes d'intervention rapide pour régler les petits problèmes. Voici les numéros à appeler. Soyez très précis (nom de la rue, numéro de la maison la plus proche, repère particulier à proximité). Soyez courtois : la personne que vous avez au téléphone n'est pas responsable du problème ; et quand il est résolu, n'oubliez pas de dire merci.

État des chaussées et pistes

Circonscriptions de voirie de la CUB

05 57 80 79 00	Ambarès-et-Lagrave, Ambès, Bassens, Carbon-Blanc, St-Louis-de-Montferrand, St-Vincent-de-Paul
05 56 40 64 00	Artigues, Bouliac, Cenon, Floirac, Lormont
05 56 87 75 50	Bègles, Talence, Villenave-d'Ornon
05 56 07 74 00	Gradignan, Pessac
05 57 92 79 50	Mérignac, Le Haillan
05 56 70 69 50	Eysines, Le Taillan, St-Aubin, St-Médard
05 57 93 60 00	Blanquefort, Le Bouscat, Bruges, Parempuyre
05 57 19 62 00	Bordeaux, nord de l'axe Intendance-Judaïque, Caudéran
05 56 40 63 00	Bordeaux, sud de cet axe

Signalisation lumineuse

et ce qui va avec (boutons-poussoirs et boucles de détection) :

PC GERTRUDE 0800 32 05 33 (appel gratuit depuis un fixe)

Propreté des pistes et bandes

Bordeaux : 0 800 39 33 33 (appel gratuit)

Ailleurs : la mairie

À vos plumes et claviers

Vélo-Cité se réjouit par avance de recevoir vos remarques, vos idées, vos protestations sous forme d'un petit mot, d'une lettre ou mieux encore, d'un article.
L'idéal serait de nous adresser votre texte sans aucune mise en page en utilisant l'une des deux voies suivantes :
- par courrier à l'adresse de Vélo-Cité ;
- par courrier électronique à **bordeaux@fubicy.org**

Êtes-vous à jour de votre cotisation ?

Vélo-Cité Bordeaux
16 rue Ausone • 33000 Bordeaux

Cotisation annuelle

Individuelle	12 €
Étudiants, chômeurs…	5 €
Famille, association	18 €

Dons (déductibles à 66 % de vos impôts)
20 € 30 € 50 € Autre

(Chèque à l'ordre de* Association Vélo-Cité*)

Nom
Prénom
Adresse électronique
Adresse courrier

Je souhaite recevoir le bulletin en version :
électronique (PDF) ❑ papier ❑
Êtes-vous déjà adhérent ?
Boîte à lettre accessible par nos facteurs ?
Si l'adhésion est familiale, combien de cyclistes regroupe-t-elle ?

Facultatif
Téléphones domicile
travail
portable

Quelques mots sur Vélo-Cité ?